

3 Affirmer la place des cadres supérieurs dans la réussite de la stratégie du Groupe :

- en défendant un management rénové, responsabilisé, exemplaire, motivant et reconnaissant,
- en accompagnant des cadres supérieurs à l'international grâce à des échanges entre les expatriés et à la prise en compte de leurs problématiques spécifiques, ou lors de retour en France
- en contribuant à instaurer un lien constructif entre les générations de cadres (compagnonnage des juniors et valorisation des savoir-faire des plus expérimentés),
- en restant attentif à ce que les cadres bénéficient des performances du Groupe.

4 Constituer un réseau de soutien collectif et individuel pour nos adhérents par :

- le partage d'information et les remontées de leurs préoccupations grâce à une organisation déconcentrée composée de structures territoriales,
- Le maintien d'un lien d'échange et d'infos pour les collègues qui terminent leurs carrières via la section des Cadres Retraités (ACR). Pour en savoir plus, rendez vous sur le site ACSED à la rubrique "rejoignez-nous".



ILS NOUS ONT DONNÉ :

De bonnes raisons d'adhérer à l'ACSED

- Intégrer un réseau interne
- Assister à des réunions, des conférences
- Pouvoir rencontrer les membres du réseau à l'occasion de ces rencontres
- Créer un réseau professionnel et personnel
- Connaître les métiers et activités du Groupe
- Confronter les problématiques
- Avoir une vision et une analyse hors du contexte managérial
- Contribuer à la réflexion managériale de l'Entreprise



ILS NOUS ONT PARLÉ :

De leurs attentes vis-à-vis de l'ACSED

- Que ce soit un lieu de partage de bonnes pratiques, d'échanges entre cadres
- Pouvoir bénéficier d'un soutien lors de questionnements
- Etre un biais pour s'exprimer
- Avoir un éclairage sur l'actualité du Groupe et hors du Groupe

Cette rubrique a été élaborée grâce à la collaboration de :
Thibault DE VILLEDARY, Louise PERRON, Sylvie SCOTTO ARNOLD



Association
des Cadres Supérieurs & Dirigeants
de France Télécom

36, rue Charcot - 75013 Paris
Tél. 01 45 86 07 45 - Fax 01 45 86 85 99

e-mail : acsed-ft@orange.fr - www.acsed-ft.com

LA FORCE ET LA SOLIDARITÉ D'UN RÉSEAU



Association
des Cadres Supérieurs & Dirigeants
de France Télécom

www.acsed-ft.com

L'association des Cadres Supérieurs et Dirigeants du Groupe France Télécom...

QUI SOMMES-NOUS ?



- une association apolitique et asyndicale (créée il y a plus de 60 ans), concept original qui a su évoluer au rythme des profondes transformations de l'Entreprise,
- accélérateur d'idées et de propositions au sein du Groupe,
- un réseau solidaire et dynamique de cadres supérieurs et dirigeants de 2000 adhérents issus de toutes les composantes du Groupe,
- organisée avec une instance nationale, le Bureau National, et des sections territoriales pour favoriser la proximité des échanges entre les membres et la prise en compte des contextes locaux.

L'ACSED... QUE FAISONS-NOUS ?



- des rencontres régulières avec les membres du GLT (Group Leadership Team, Comité de Direction),
- des événements nationaux ou régionaux favorisant les échanges directs avec les Dirigeants du Groupe,
- des réflexions et des contributions, étayées par les remontées des adhérents, en amont des décisions du Groupe sur les grands dossiers de Entreprise,
- des interventions auprès des instances politiques et médiatiques en France et au niveau Européen,
- des travaux menés au sein des instances de lobbying (ex : Charte de déontologie avec la Fédération Nationale des Cadres Dirigeants de grandes entreprises - FNCD),
- une communication via le site internet www.acsed-ft.com, des publications...



QUELLES SONT NOS PRIORITÉS ?



- 1 **Défendre les intérêts professionnels, matériels, moraux et juridiques des cadres supérieurs :**
 - au "pôle conseil adhérent" destiné à les accompagner individuellement dans leurs différentes préoccupations RH (mobilité, rémunération, TPS... et respectant les règles de confidentialité,
 - à l'assurance "protection juridique" souscrite auprès de la GMF couvrant la mise en cause de la responsabilité pénale en cas d'accident, de délits d'entrave, de harcèlement.

- 2 **Constituer une force d'interpellation et de propositions reconnue et écoutée des instances dirigeantes du Groupe en exerçant, lorsque nécessaire, un rôle d'alerte sur :**
 - l'amélioration de l'employabilité, la valorisation des compétences, la formation, le parcours professionnel...
 - la rémunération (part variable, stock-option...)
 - la prise en compte de l'équilibre vie professionnelle/vie privée, (le développement du télétravail, des services adaptés sur le lieu de travail,...)

